

Triste anniversaire de la Convention Collective 66 ce 15 mars 2024



→ **En ce jour d'anniversaire de la Convention Collective Nationale du Travail 1966, la CGT fait le constat amer de la stérilité des débats et du refus du syndicat employeur d'engager des négociations au sein de la Commission Mixte Paritaire, réunissant organisations patronales et syndicales.**

Lors des dernières négociations, organisations patronales et représentant du gouvernement n'ont eu de cesse de refuser toute augmentation salariale par l'augmentation de la valeur du point, renvoyant vers une hypothétique négociation de Convention Collective Unique et Étendue (CCUE).

Fin février 2024, la décision unilatérale des employeurs, prise dans le cadre de la CCUE, a été rejetée par la commission d'agrément du gouvernement.

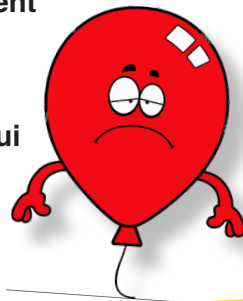
Véritable camouflet pour le Patronat !

La CGT a proposé deux avenants qui sont toujours en attente de la signature de l'organisation patronale : l'un

portant le point à 5,16 euros et l'autre sur le Ségur/Laforcade étendu pour toutes et tous.

→ **Nos conditions de travail sont de plus en plus dégradées, la perte du sens au travail est patente, le secteur n'est plus attractif, les salaires inférieurs au SMIC existent toujours et l'inflation explose ! Qu'attendent AXESS / NEXEM pour signer les accords améliorant les salaires des professionnel.le.s œuvrant dans un secteur essentiel au « vivre ensemble » ?**

La CCNT 66 et les accords CHRS sont toujours en vigueur et des négociations salariales doivent s'engager sur ces champs conventionnels. Les syndicats patronaux et le gouvernement ont l'obligation de prendre en compte la situation des salarié.e.s et de notre secteur plus que sinistré.



→ **Face à l'inflation et à la nécessaire revalorisation de nos métiers, l'urgence aujourd'hui c'est d'augmenter les salaires !**

→ **L'UFAS appelle tous les professionnel.le.s à la grève et à se mobiliser massivement le 4 avril prochain, seule façon d'obtenir des augmentations de salaires et des moyens pour améliorer les conditions de travail afin que la population puisse bénéficier de prises en charge et d'accompagnements de qualité !**

Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.



Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr